



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 4228

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les vives inquiétudes des professionnels de l'assurance suscitées par le projet de La Poste de commercialiser des contrats d'assurance dommages. Si cette perspective de diversification des activités financières de La Poste est menée à terme, de nombreuses entreprises de courtiers et agents d'assurances seraient menacées dans un secteur déjà très concurrentiel depuis l'ouverture de ce marché aux banques. L'émergence d'un intervenant public aussi puissant que La Poste entraînerait à l'évidence une paupérisation d'un secteur très porteur d'emplois (50 000 environ). Il lui demande s'il envisage d'avaliser ce projet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Weber](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4228

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 1997, page 3250

Question retirée le : 27 octobre 1997 (Fin de mandat)